

de la Grande-Bretagne que la séparation de la discussion des deux guerres, pour parvenir à une paix générale pour toutes les parties.

Le Roi Très-Chrétien renouvelle la proposition qu'il a fait faire dans le premier Mémoire, que les deux Puissances restassent IN STATU QUO de leurs possessions & de leurs conquêtes, selon les époques indiquées dans ledit Mémoire : mais Sa Maj. observe que le fond de la proposition est nécessairement lié avec les époques proposées ; car l'on sentira qu'il pourroit arriver tels événemens de part ou d'autre qui empêcheroient absolument l'acquiescement à *l'uti possidetis*, si les époques s'éloignoient ; & Sa Maj. Très-Chrétienne est d'autant plus fondée à réclamer sur le fond de la proposition, si le Roi d'Angleterre n'acquiesce pas aux époques qui y étoient jointes, que l'on ne peut pas douter que ces époques ont été proposées dans un tems qui n'étoit pas avantageux à la France.

Il est certain que les conquêtes réciproques ne peuvent être fixées que le jour de la signature de la paix ; mais il n'est pas moins certain que l'on peut prendre pour basé de la négociation de cette paix, la situation où les Parties belligérantes se sont trouvées à telle ou telle époque de la guerre. C'est ainsi que le Roi de France a entendu la proposition qu'il a faite au Roi d'Angleterre ; & c'est d'après ce principe, si Sa Maj. Britannique l'adopte, que Sa Maj. Très-Chrétienne enverra un Ministre accrédité à Londres, chargé de plein-pouvoirs suffisans pour traiter avec les Ministres du Roi de la Grande-Bretagne, soit sur le fond de la question, soit sur les compensations qui conviendront aux deux Couronnes, ainsi que sur les intérêts de leur commerce & de leurs colonies. La volonté de Sa Maj. Très-Chrétienne est égale à celle de Sa Maj. Britannique, pour faire cesser le malheur de la guerre qui defunit les deux Nations qu'elles gouvernent ; mais comme l'empressement doit être pareil des deux côtés, dans le même-tems que le Roi Très-Chrétien enverra le Sieur de Bussy à Londres, il espère que le Roi de la Grande-Bretagne enverra en France un Ministre Anglois pour traiter sur les mêmes objets avec son Ministre. Sa Maj. Très-Chrétienne attend la réponse de